

Ecole Primaire du Village  
2 place Michel Gardeux  
54 630 Flavigny sur Moselle  
Tél : 03.83.26.74.08  
mail : [ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 1er trimestre 2024-2025

Le conseil d'école s'est réuni le 5 novembre 2024 à 18h 20, salle du conseil municipal.

### **Étaient présents :**

M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle  
Mme Simonin F. et M. Rousseau D. représentant la commune de Flavigny  
Mmes Bechamps S, Gschwend C-M, Klein C., Pitance M, Thomas L. et M. Butin G, Colnet A., Laurent G,  
représentants les parents d'élèves élus  
Mmes Anclin L., Cheny S., Dubois S, Frecaut A-L, Murtin L, et M. Pierrat O. enseignants  
Mmes Delpon L. et Coutret N. ATSEM  
Mme Lachambre C. directrice de Restoloisirs

### **Étaient excusés :**

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville  
M. Fery G. DDEN

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

### 1- Documents officiels de l'école

Le règlement intérieur est validé.

Mme Dubois demande le document attestant des recherches amiante dans le bâtiment pour répondre à une enquête de la DSDEN.

Le PPMS est actuellement en cours d'« unification » par les services de la DSDEN. Des échanges réguliers sont tenus entre M.Scharff et Mme Dubois pour la finalisation. Dominique Rousseau, responsable du plan communal de sûreté demande à être mis en contact afin de ne pas avoir des plans superposés et différents entre ceux de la commune et ceux de l'école (communale).

Un nouveau système d'alarme a été installé dans tous les bâtiments, ainsi qu'une nouvelle sonnerie : il s'agit de boîtiers noirs à percussion, accessibles pour déclencher une alerte intrusion. Un système léger devra être trouvé pour signaler un besoin de mise à l'abri ou d'évacuation en cas d'intrusion lors des accueils des élèves. (sifflets)

Les exercices d'entraînement incendie et intrusion ont été effectués :

Le premier est un exercice d'évacuation incendie, fait avant la fin du mois de septembre. En règle générale cet exercice ne pose aucun problème surtout maintenant que le point de regroupement est clairement identifié. L'ensemble des élèves a évacué l'école, ils ont été regroupés et recomptés en 2min 30 environ.

Le PPMS intrusion prévoit une évacuation des élèves à l'opposé de l'intrusion. Les enseignants en profitent pour rappeler à leurs élèves les conduites à tenir dans ce type de circonstances (déplacements rapides mais dans le calme). La gendarmerie de Neuves-Maisons nous a contactés pour connaître nos éventuelles difficultés et nous a proposé son concours lors d'un prochain exercice.

Le conseil d'école rappelle également que si nous devons connaître une alerte réelle les parents ne seraient pas en mesure de rechercher leurs enfants tant que l'alerte ne serait pas levée par les autorités compétentes. Il faut également limiter au maximum les communications afin de ne pas saturer les réseaux aux abords de l'école pour permettre aux forces de l'ordre et aux secours de disposer des moyens de communications fonctionnels.

La corne de brume restera le moyen d'alerte pour le PPMS risque majeur.

Le DUERP est renouvelé chaque année. Il est également consultable sur demande, au sein de l'école. Tous les documents officiels ont été mis à jour et validés par le conseil d'école.

Mme Dubois a été placée en stage « gestion de crise » durant 2 jours au cours desquels elle a pu percevoir les difficultés engendrées par des crises majeures. La mobilisation des moyens mis en œuvre pour cette formation est à souligner mais la question reste entière quant à la place d'une équipe pédagogique dans la gestion de ce genre de drame : une formation ne peut être suffisante pour nous permettre d'être efficaces et professionnels dans des situations si éloignées de notre domaine de compétences aussi nous espérons que si de tels drames devaient se produire, que des autorités compétentes et aguerries prendraient vite la main sur la gestion.

Le programme PharE : Mme Dubois reprend la définition du terme Harcèlement dans ce qu'il peut être et ce qu'il n'est pas à savoir notamment que ce terme ne peut être employé pour des problèmes relationnels rencontrés à l'école maternelle compte tenu qu'un enfant avant 6 ou 7 ans ne peut sciemment organiser une action répétée et malveillante dans le but de porter atteinte à un autre enfant.

La position de l'équipe pédagogique dans la gestion quotidienne des situations de conflits entre enfants est explicitée aux membres du conseil ainsi que les modalités de prise en charge de situations inquiétantes au sein de l'école. Il est rappelé le principe de surveillance partagée ainsi que les numéros d'appel nationaux.

## 2- Service civique à l'école :

Cette année, notre proposition de service civique au sein de l'école a été acceptée et pourvue : Apolline Badlou, une ancienne élève actuellement en études, partagera cette année à nos côtés. Sa mission se porte sur une meilleure prise en charge de l'environnement dans l'école, même si beaucoup de points d'amélioration ont déjà été traités par la commune, ainsi qu'une réflexion sur l'évolution de l'aménagement des cours et du jardin. Elle participe grandement à l'aide pédagogique dans les classes ainsi qu'en sorties.

## 3- Projets de l'année :

- USEP : Le calendrier qui a été donné récemment aux parents va être modifié du fait de nouvelles écoles dans le groupement et du besoin de créneaux supplémentaires.

Il y aura plusieurs cycles d'initiation à différents sports (foot, basket, rugby, etc...) en plus des demi-journées thématiques proposées aux écoles.

- Piscine : Cette année, le cycle natation se fait sur 1 séance hebdomadaire pour tous les niveaux, pendant 11 semaines.

- une correspondance va être mise en place entre les CP de Benney et les nôtres ainsi que pour nos CM avec ceux de Crévéchamps. Des rencontres avec les correspondants pourront être organisées lors des journées USEP par exemple.

- Spectacles : à la salle Jean l'Hôte, les élèves de maternelle et de CP ont déjà bénéficié d'un spectacle en ce début d'année

- Perplexus : Mme Dubois soutenue par la mairie, les associations et les bénévoles reconduit l'organisation du championnat régional de Perplexus le samedi 15 mars pour une vingtaine d'école du Grand Est.

- Watty à l'école : les élèves de maternelle et de cycle 2 vont bénéficier d'animations Watty à l'école avec le concours de la CCMM

- Opéra : les élèves de CM iront à l'opéra pour un parcours de découverte, en prolongement de celle faite l'an dernier, lors de la programmation d'Elixir d'Amour, au printemps.
- carnaval de l'école : il sera organisé le 28 mars après-midi.

Classe(s) découverte(s) :

Mme Dubois présente son projet de classe découverte à Paris pour emmener les CM et notamment les CM2 qui n'ont jamais bénéficié de voyage scolaire.

M.Pierrat présente un projet test, en lien avec l'USEP, de proposer une classe découverte sportive et environnementale dans les Vosges à Clairsapin.

M.Tedesco signifie que la mairie fera de son mieux pour aider les familles et les projets des enseignants mais qu'elle doit faire face à des finances en baisse et des charges conséquentes.

*Question de parents : est-il possible de proposer des actions pour lever des fonds supplémentaires ?*

*- Mme Dubois, propose des ventes, ou plutôt reventes, de produits de façon à financer un peu plus les projets. Un échange pourra avoir lieu rapidement avec les parents qui souhaitent s'impliquer.*

#### 4- Formation sécurité incendie des personnels et enseignants

Cette année, la commune organise une formation certifiante à destination de tous ses personnels sur la sécurité incendie. Elle convie gracieusement les enseignants ainsi que le personnel de resto-loisirs pour bénéficier de cette formation le mercredi 13 novembre. Tout le monde sera capable de reconnaître les types de feu, connaître la réglementation en vigueur ainsi que les moyens de les combattre rapidement (maniement des extincteurs)

#### 5- Evaluation d'école

Toutes les écoles de France doivent être évaluées dans un plan quinquennal. Cette année notre école fera partie du dispositif. Fin septembre, Mme Murin et Dubois ont reçu les informations pour déployer le protocole. Une étude des points forts et des points d'amélioration sera faite par l'équipe et un questionnaire à destination des parents sera rédigé et déposé sur une plateforme. Les données récoltées permettront la rédaction d'un rapport d'autoévaluation qui sera transmis à une équipe d'évaluateurs externe pour début décembre. Ces évaluateurs viendront ensuite dans l'établissement pour échanger avec tous et rendront un rapport d'évaluation qui devra nous donner des pistes pour rédiger notre prochain projet d'école triennal. Les questionnaires seront adressés aux parents élus pour test, corrections et modifications avant d'être envoyés à l'ensemble des parents.

L'équipe pédagogique regrette que le délai soit si court pour constituer les éléments d'autoévaluation, notamment dans un agenda déjà très chargé en début d'année scolaire.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h30

La secrétaire  
Mme Murin



La présidente du Conseil d'école  
Mme Dubois

